

# CTL du jeudi 3 avril 2014

## Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Le 20 mars, à l'appel des organisations syndicales CGT, CFDT, FO et Solidaires des Finances Publiques, **près d'un agent sur deux était en grève en Haute-Garonne**. Ce sont deux mille manifestants des administrations des Finances Publiques de l'inter-région, des Douanes, de l'INSEE et même de la DGCCRF qui ont battu le pavé des artères toulousaines pour porter leurs revendications, légitimes, en matière d'emplois, de rémunérations, de conditions de travail et d'exercice des missions.

Avant de développer sur cette journée de grève et de manifestation, nous souhaitons revenir sur la manière d'ouvrir l'accueil ce jour-là.

La CGT Finances Publiques a interpellé la direction locale sur le détail des chiffres de grève et des 13 postes fermés. Les réponses apportées ne peuvent nous satisfaire sur les prérogatives d'ouverture des guichets ce jour là. Pour être plus clair, nous avons eu échos que des chefs de service ont voulu fermer leurs sites. Mais, après information, la Direction aurait intimé l'ordre strict d'ouvrir. Nous voudrions savoir ce qu'il en est ? Vous comprendrez que si de tels faits s'avéraient nous ne pourrions les considérer que comme pures provocations ou « actes d'antigrève ».

Pour en revenir au 20 mars, malgré un mécontentement persistant et un niveau de mobilisation élevé, notamment au regard des autres secteurs de la fonction publique, l'ex Ministre de l'économie et des finances, Pierre Moscovici, a rappelé lors de l'audience accordée ce même jour aux organisations syndicales nationales de la DGFIP, de la Douane et de la DGCCRF que, dans le cadre du pacte de responsabilité, le Ministère s'inscrirait toujours dans la recherche d'économies budgétaires, en particulier par la suppression d'emplois. Il s'est borné à rappeler que les missions de la DGFIP étaient « essentielles » à l'Etat. Il n'a répondu à aucune des attentes rappelées dans la plateforme revendicative unitaire.

Pour les ministres, le message est donc clair : on continue comme avant ! **Cela fait quelque peu écho aux paroles professées par Tancrede à son Oncle dans « le Guépard » : « Il faut que tout change pour que rien ne change »**. Et ce n'est pas le jeu des chaises musicales opéré ces dernières 48 heures à Matignon qui peuvent contredire ces mots.

A part le Premier Ministre, rien ne change. Comme le titre un non moins célèbre hebdomadaire satirique, la trêve hivernale a connu sa première expulsion en la personne de Jean-Marc Ayrault.

Nous pourrions en rire, mais le thème du logement ne s'y prête guère. **Cette année, depuis mardi, les expulsions, sans relogement, ont repris, et des milliers de places d'hébergement d'urgence ont fermé**. Pour des dizaines de milliers de locataires, de mal-logés et de sans-logis, c'est l'angoisse d'être jetés sur le trottoir et d'y rester, car le droit à l'hébergement prévu par la loi est tous les jours bafoué. C'était tout le sens de la journée de mobilisation pour le droit au logement du 29 mars, à l'appel, entre autre, de la CGT.



**Les résultats des élections municipales** confirment l'analyse portée par la CGT à l'issue du premier tour de scrutin, sur les préoccupations des salariés, des privés d'emploi et des retraités.

Quatre caractéristiques définissent la situation : **le désengagement citoyen, une sanction d'ampleur de la politique menée par le gouvernement, la montée du vote d'extrême droite et une droitisation des discours politiques**.

L'objectif de baisse des impôts remplace celui du progrès social : aucun engagement en faveur de l'amélioration des conditions de vie, de santé, de travail, de logement et du développement de l'industrie et des services publics.

Les réponses apportées par le président de la République sont en total décalage avec les enjeux qui sont devant nous.

Avec son pacte de solidarité, le président de la République annonce vouloir augmenter le pouvoir d'achat en baissant les cotisations sociales des salariés. Il privera ainsi notre système solidaire de protection sociale des financements qui lui sont pourtant nécessaires. Il confirme l'orientation du pacte de responsabilité de transférer le financement de la politique familiale vers la fiscalité. C'est la sécurité sociale, notre bien commun, qui est attaquée.

La nomination de Manuel Valls à la tête du gouvernement est précipitée. C'est une fuite en avant. Le Président maintient le cap de l'austérité. Le pacte de responsabilité reste la priorité. La réduction de 50 milliards d'euros de dépenses publiques et la baisse des impôts et des cotisations sont incompatibles avec les efforts annoncés en faveur de la santé, de l'éducation et de la jeunesse. D'ailleurs, le Président est resté très flou. Aucune mesure concrète. Le pacte de solidarité c'est du vent !

**Décidément le Président de la République n'entend que de l'oreille droite.**

**La question « Que met-on en commun pour pouvoir vivre en commun » est aujourd'hui cruciale.**

Lorsque les agents de Bercy se mobilisent massivement pour dénoncer les suppressions d'emplois, la détérioration de leurs conditions de travail, le gel de leurs rémunérations et la remise en cause de leurs missions, **le ministre Moscovici répond qu'il poursuivra sa politique de réduction à marche forcée des dépenses publiques.**

Lorsque les Français expriment avec force dans les urnes, y compris en s'abstenant ou en votant pour l'extrême-droite, leur exaspération et leur colère face à une politique d'austérité qui aggrave le chômage, accroît les inégalités et la pauvreté et saccage les services publics, **le Gouvernement répond qu'il ne changera pas de cap.**

**ÇA SUFFIT !**

**Il faut en finir avec une politique qui s'attaque méthodiquement à tous nos acquis sociaux**, démantèle notre système de protection sociale et s'accompagne d'un recul général des droits (droit du travail, droit à l'emploi, à la santé, au logement...).

**Il faut en finir avec une politique qui privilégie la finance aux citoyens**, qui s'attaque au coût du travail (c'est-à-dire à nos salaires et à notre protection sociale) mais ignore le coût du capital alors que les dividendes s'envolent.

**Il faut en finir avec une politique qui s'aligne sur les diktats du Medef** et multiplie les cadeaux au patronat (CICE, Pacte de responsabilité) payés par les salariés (hausse des impôts, réduction des dépenses publiques).

**Il faut en finir avec une politique qui favorise la montée de l'intolérance**, du rejet de l'autre, du racisme, du sexisme et de l'homophobie, faisant ainsi le lit de l'extrême-droite..



**Il faut imposer une autre politique. Des alternatives existent.** Les syndicats européens rassemblés au sein de la CES proposent par exemple un plan d'investissement équivalent à 2 % du PIB européen pendant 10 ans qui permettrait de créer 11 millions d'emplois.

Mais, à l'évidence, la mobilisation des salariés, pour indispensable qu'elle soit, ne suffit pas pour imposer ce changement. Il faut créer une dynamique plus large et rassembler dans un combat commun toutes les forces syndicales, associatives, politiques, et tous les citoyens désireux de construire une alternative sociale, démocratique et féministe, fondée sur la solidarité.

C'est ce qui se fait ailleurs en Europe, et notamment en Espagne, où les Marches de la Dignité ont réuni 2 millions de personnes dans les rues de Madrid le 22 mars.

C'est dans cet esprit que **la fédération des Finances CGT appelle les personnels de Bercy et des établissements financiers semi-publics à participer nombreux, le**

**samedi 12 avril à Paris**, à une marche nationale d'espoir à gauche, contre l'extrême-droite, pour l'abandon du « pacte de responsabilité » et pour une juste répartition des richesses.

De même, dans la suite des mobilisations professionnelles et interprofessionnelles de ce premier trimestre, **la CGT inscrit la journée européenne de mobilisation, du 4 avril, à l'appel de la CES comme une nouvelle étape pour gagner des avancées sociales en France et en Europe.**

Aux politiques d'austérité qui échouent, au développement de la précarité, il existe des alternatives de progrès et de retour au plein emploi. Elles sont portées par le syndicalisme. Pour qu'elles soient prises en compte par les gouvernements et le patronat européen, il faut que les salariés s'en mêlent !

Nos propositions sur les salaires, emplois, protection sociale et services publics nourrissent la proposition de la CES d'un grand plan d'investissement européen, une croissance durable et des emplois de qualité.

C'est dans cet objectif que la CGT avec la CFDT, la FSU et l'UNSA, appellent les salarié-e-s à se mobiliser le 4 avril pour que ce plan d'investissement tourne le dos aux politiques d'austérité à l'oeuvre dans chaque pays d'Europe.

**La CGT Finances Publiques invite les salarié-e-s à participer à la manifestation à Toulouse.**

**Nous concluons cette première partie d'ordre général sur un sujet qui nous tient à cœur et qui témoigne du climat délétère qui peut régner à l'encontre des militants syndicaux, même dans notre Direction.**

La justice a tranché et c'est avec une grande satisfaction que la CGT prend acte de la décision du tribunal correctionnel concernant les quatre militants de l'Union locale CGT du Havre.

Ils étaient poursuivis d'une part pour avoir collé des affiches sur les vitres d'une permanence parlementaire et déboulonné la plaque de la députée lors d'une manifestation contre la réforme des retraites, et d'autre part pour

avoir prétendument bousculé un huissier de justice lors d'un conflit social dans une société de courtage en assurance. Pour la première affaire, le parquet avait requis, en février dernier, deux mois de prison avec sursis et 300 euros d'amende pour « vol et recel ». Pour la seconde affaire, il avait réclamé six mois de prison ferme et 500 euros d'amende. Les quatre militants CGT risquaient donc la prison.

De telles réquisitions, totalement hors de proportion avec les faits reprochés, témoignent d'un acharnement antisyndical et d'une sévérité, hélas trop fréquents, à l'égard des militants syndicaux. C'est, entre autres, ce que sont venus dire quelque 5000 manifestants au Havre, ce lundi 31 mars au matin, à l'appel de la CGT, de la FSU, de FO et de Solidaires, et parmi lesquels se trouvaient une délégation importante de militants de Roanne ainsi que Thierry Lepaon, Secrétaire général de la CGT.

Le tribunal a finalement relaxé nos quatre camarades pour la prétendue bousculade, les dispensant de peine pour les autres faits. C'est justice et la CGT exige des pouvoirs publics qu'ils ne prêtent pas leur concours à la criminalisation de l'activité syndicale par le patronat et les directions d'entreprises publiques ou privées.

**La CGT réaffirme avec force son exigence d'une loi d'amnistie, d'une loi pour renforcer la protection des militants syndicaux et associatifs qui agissent dans le cadre d'actions collectives et d'une loi pour supprimer de la liste du fichier des prélèvements génétiques, tous les militants syndicaux et associatifs interpellés dans le cadre d'actions collectives.**

**Venons-en maintenant aux sujets à l'ordre du jour de ce CTL.**

Avant tout, nous voudrions aborder **la question de la transmission des documents aux représentants des personnels**. Pour rester courtois, nous dirons tout simplement que nous condamnons le caractère tardif de l'envoi des documents. La Direction, dans un souci de lisibilité du calendrier dit institutionnel, nous demande longtemps à l'avance nos disponibilités. Mais quand nous voyons arriver les documents, certes huit jours avant la tenue du CTL, mais à 18h36, nous ne pouvons considérer cela que comme du mépris.



Comme à notre habitude, **l'approbation des procès-verbaux** des précédentes séances sera pour nous l'occasion de revenir sur des sujets tel celui de **la sécurité (porte de sortie des usagers du site du Mirail)** ou bien encore de **l'assistance informatique** comme nous l'avions évoqué lors de l'audience de présentation.

**Sur la Mission Départementale Risques et Audit (MRA)**, la fiche de présentation communiquée illustre une certaine dérive sémantique de la Direction. On pourrait s'amuser de quelques mots usités ici ou là, mais ils confirment le développement de la gestion libérale des services publics. Quels sont-ils ?

**La gouvernance** : il pourrait paraître anodin s'il ne venait pas du langage de l'entreprise privée où il désigne, selon le quotidien « progressiste » *Les Echos*, l'articulation entre l'actionnaire et la direction de la société.

**La comitologie** : quésaco comme nous dirions ici en terre occitane ? A y regarder de plus près, on ne trouve que des membres de la non moins célèbre Troïka pour en faire l'usage, à savoir la Commission Européenne, pour ne pas la nommer.

Tout cela pour dire que la Direction a fait un simple « copier-coller » allégé de la note nationale du 30 décembre 2013. Mais pas si innocemment que cela. En effet, toute référence à la démarche stratégique a été gommée comme par enchantement. Or, cette nouvelle organisation de la MRA figure explicitement dans le plan 14-18 de la démarche stratégique.

Nous développerons tout à l'heure sur la question proprement dite de l'audit, des emplois dédiés (avec un petit détour par TAGERFIP), des doctrines d'emplois afférentes à ces missions.

**Le déploiement de l'application gestion des particuliers**, provient d'une volonté de réduction des flux papiers dans les SIP selon vos propres mots. Nous ne pourrions qu'y souscrire car comme le chien d'Obélix, nous avons cette idée fixe de préserver la nature. Néanmoins, certains éléments manquent dans notre analyse tels que l'organisation proprement dite des SIP qui conduit à un déploiement différent d'un service à un autre ; le nombre de postes dédiés ; qui a bénéficié réellement de l'e-formation ; la constitution d'un groupe de travail qui apprécie l'impact de l'applicatif sans que nous ayons connaissance d'une part de sa composition et d'autre part transmission de ses conclusions.

**L'accueil dans les SIP et trésoreries en 2013**, est au cœur des sujets de plusieurs collègues à la veille de **la campagne d'impôt sur le revenu**. Soit dit en passant, nous déplorons le fait que la Direction, en amont de cette nouvelle campagne, n'a pas communiqué aux organisations syndicales le dispositif prévu pour cette année, les emplois et services dédiés, le choix ou non des permanences en mairie ou en trésorerie, ....

Globalement, les chiffres parlent d'eux-mêmes : croissance forte sur certains sites dans un contexte d'emplois stables ou en régression, « baisse » sur d'autres sites mais avec des explications sur ces chiffres qui iraient plutôt dans l'autre sens.

L'accueil a été un des premiers thèmes de mobilisation pour la journée du 20 mars, le premier « jeudi noir » organisé à l'Hôtel des Finances de Saint-Gaudens. Oui, l'accueil est une des missions essentielles dans notre Administration, mais aujourd'hui les débats nationaux ne doivent pas se conclure par de simples miettes sonnantes et trébuchantes. Nous voulons évoquer là la prime accueil qui risque de scléroser les débats autour

des missions proprement dites, leur périmètre, les doctrines d'emplois, la sécurité, les conditions de travail (formation, applications, ...).

**De plus, les personnels des SIE se sentent oubliés quand la Direction ne pose la question de l'accueil qu'autour des SIP.**

**Les horaires de la trésorerie d'Aspet** nous permettrons de revenir sur la problématique de la mise en place des horaires variables dans les postes.

**Les horaires de la Place Occitane et le transfert de la caisse de la DRFIP vers la RFTM** sont presque l'aboutissement d'un an de dialogue sur le déménagement de la RFTM. Là encore, nous porterons les revendications des personnels des deux sites que nous avons suivis depuis le début tant en matière d'emplois, de conditions de travail (amiante, plans d'installation, ergonomie), ou bien encore d'exercice des missions. Malheureusement, nous ne sommes pas au bout de notre peine. Beaucoup d'interrogations demeurent, comme sur l'accueil primaire du site de la Place Occitane, les transferts d'emplois avec le respect des droits et garanties des agents.

Vous vous en doutez, nous reviendrons aussi sur la légèreté de la gestion des derniers travaux (changement des fenêtres) à la RFTM dans son site actuel.

**Le Groupe de Travail sur la Charte de la Formation Professionnelle**, nous permet de vous interpeller à nouveau sur la nécessité d'ouvrir de rapides négociations sur la compensation du temps de trajet en cas de formations tant départementales que nationales. Cela est possible dans des départements limitrophes au nôtre, il doit en être de même en Haute-Garonne. Ceci donnerait un signe de volonté réelle de dialogue social avec les représentants des personnels.

Nous aurons aussi quelques **questions diverses** sur des thèmes **comme le transfert de l'enregistrement des actes notariés, ou encore l'enquête SAGERFIP.**

Avant de conclure nos propos, nous voudrions remettre l'accent sur **la tension accrue dans les services.** Tensions liées à des rapports hiérarchiques, mais aussi liées à des relations interpersonnelles qui se développent sans que l'appréhension des différents acteurs de la vie au travail ne soit satisfaisante.

**Oui, et vous ne pouvez l'ignorer, les conditions de travail se dégradent dans les services.**

**Il est grand temps de parler du travail dans les services, de donner les moyens et de déployer la formation envers l'encadrement supérieur et intermédiaire.** Nos propos ne cherchent pas à opposer une catégorie à une autre mais à mettre l'accent sur l'évolution du rôle des personnels encadrants dans un contexte contraint en matière budgétaire et en emplois.

Récemment, vous nous avez laissé entendre que la Direction s'était portée candidate pour développer une formation au « management ». **Vous le savez, nous n'aimons pas ce terme de management mais préférons largement celui d'encadrement.** Nous insistons aussi pour avoir un droit de regard et un débat autour de ces formations proposées, tant sur le contenu que le public visé.

Nous allons vous remettre un article de l'enseignant-chercheur en médecine et santé au travail, Philippe Davezies, paru dans une revue dédiée à la santé au travail qui s'intitule « Pourquoi il faut parler du travail ».

Nous lisons ici quelques extraits qui nous abstiennent de toute réécriture inutile et doivent nous interroger sur notre lien au travail.

« En obligeant les salariés à arbitrer individuellement des objectifs contradictoires, les nouvelles organisations du travail génèrent conflits et pathologies. Créer les conditions d'un dialogue sur le travail et ses finalités permettrait d'y remédier ».

« L'encadrement lui-même est en difficulté. D'une façon générale, il n'arrive pas à faire entendre aux directions les problèmes dans lesquels il se débat. »

Dans l'attente de la présentation du baromètre social départemental de la DGFIP, avec toutes les précautions d'analyse des chiffres, certains résultats doivent nous interroger. Seuls 24% des agents ayant répondu à l'enquête considèrent disposer du temps nécessaire pour prendre connaissance des informations pour bien faire son travail.

**Enfin, nous terminerons par une thématique au cœur de tous les débats au sein de la DGFIP, l'emploi.**

Dans quelques jours, vont avoir lieu la communication des projets de mouvement de mutations des personnels de catégorie A, B et C. Au-delà de la politique dogmatique des suppressions d'emplois que nous continuerons de combattre, le pourvoi de l'ensemble des emplois budgétés est plus que jamais nécessaire dans la période. Rappelons qu'il s'agit, pour notre seul département, de près de cinquante emplois non pourvus au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Nous vous épargnerons un long débat sur l'augmentation croissante des demandeurs d'emplois, **mais nous voulons réaffirmer dans cette instance que la CGT Finances Publiques 31 mettra tout en œuvre pour rassembler et mobiliser les personnels, dans les prochains jours, dans l'unité syndicale la plus large, ceci afin que l'ensemble des emplois soit pourvu au 1<sup>er</sup> septembre prochain.**

